

[Portail Québec](#) > [Actualité gouvernementale](#) > [Fil de presse](#) > Le ministre Yves-François Blanchet dévoile une stratégie d'intervention globale pour la sauvegarde du lac Saint-Pierre

## **Le ministre Yves-François Blanchet dévoile une stratégie d'intervention globale pour la sauvegarde du lac Saint-Pierre**

TROIS-RIVIÈRES, QC, le 15 févr. 2013 /CNW Telbec/ - Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et ministre responsable des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, M. Yves-François Blanchet, a dévoilé aujourd'hui une stratégie d'intervention globale pour la restauration des écosystèmes du lac Saint-Pierre et, au premier chef, l'habitat de la perchaude. « La restauration et la mise en valeur du lac Saint-Pierre revêtent une importance toute particulière à nos yeux. Je m'engage dans ce chantier avec la certitude que nous pouvons faire une différence et améliorer de façon sensible l'état de santé du lac. Seule une perspective de développement durable permettra de rétablir les habitat naturels de ce joyau géographique et écologique, mais aussi de lui rendre tout son potentiel de développement économique », a déclaré le ministre Blanchet.

### **Orientations de la stratégie**

La stratégie d'intervention comporte trois grandes orientations. Elle vise, dans un premier temps, à poser un diagnostic et à développer une vision globale et partagée de l'état de santé du lac Saint-Pierre et de ses potentialités (eau, biodiversité faunique et floristique, habitats et écosystèmes). Elle entend, dans un deuxième temps, favoriser la restauration de l'écosystème du lac en mobilisant les intervenants régionaux et nationaux de tous les secteurs et, finalement, elle compte mettre en valeur les écosystèmes du lac Saint-Pierre dans une perspective économique.

### **Acquérir une vision globale et partagée**

Ainsi, la stratégie permettra de compléter le diagnostic de l'état de santé du lac Saint-Pierre et de ses tributaires et de déterminer les causes possibles de la détérioration des écosystèmes. La stratégie prévoit également la réalisation d'une démarche de planification écologique.

Cette nouvelle démarche d'acquisition de connaissances s'appuiera notamment sur la réalisation d'une étude scientifique qui permettra de mieux circonscrire les secteurs d'intervention. Les fonds nécessaires à ce projet ont été rendus disponibles grâce à la collaboration du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, M. Pierre Duchesne. Un appel d'offres sera prochainement lancé par le scientifique en chef du Québec afin d'amorcer les travaux de recherche, qui seront dotés d'une enveloppe initiale de 100 000 \$, que les autorités régionales seront invitées à compléter.

Le ministre Blanchet s'est inquiété de l'effet répété et combiné des activités industrielles, agricoles et urbaines qui font pression depuis des années sur le lac et sur les bassins versants qui le bordent : « Désigné à la fois zone humide d'importance internationale par la convention de Ramsar et réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO, ce plan

d'eau d'une richesse exceptionnelle présente un bilan de santé inquiétant. Certaines des espèces qu'il accueille, au premier chef la perchaude, semblent expressément menacées. Il faut aujourd'hui redoubler d'efforts pour le restaurer », a-t-il déclaré.

### **Restaurer la qualité de l'eau, la biodiversité et les écosystèmes**

« L'état actuel des populations de perchaude est un très bon indicateur du mauvais état de santé du lac Saint-Pierre. C'est pour cette raison qu'il est un peu l'emblème de l'action environnementale visant à restaurer le lac », a commenté le ministre. Ce dernier a indiqué que le maintien du moratoire actuel sur la pêche commerciale et sportive de la perchaude et son extension à une portion plus vaste du fleuve figurent parmi les mesures retenues dans la stratégie.

De plus, selon le ministre, le rétablissement de l'équilibre de l'écosystème du lac passe obligatoirement par la concertation de tous les intervenants de la région : population, scientifiques et entreprises. Une part importante de cette responsabilité est confiée au comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre, qui obtient le statut de coordonnateur de la Table de concertation régionale (TCR) dans la démarche de gestion intégrée du Saint-Laurent qui se met en œuvre actuellement. Ces nouvelles responsabilités confiées au comité ZIP s'accompagnent d'un soutien financier annuel de 125 000 \$ pour les cinq prochaines années.

### **Mise en valeur des potentiels**

« Grâce à un regroupement de partenaires de premier plan, ce joyau reconnu par l'UNESCO pourrait devenir un modèle de développement durable, conciliant économie et écologie. La concertation doit placer le lac Saint-Pierre au centre des interventions afin d'en protéger les caractéristiques naturelles, de contrer les causes de sa dégradation et d'en améliorer la qualité au bénéfice des diverses collectivités qui en dépendent aujourd'hui et qui en dépendront au cours des années futures », a poursuivi le ministre.

Celui-ci a dit vouloir faire en sorte que la restauration et la mise en valeur du lac Saint-Pierre servent de tremplin à l'économie régionale. À cet égard, un mandat spécifique a été confié à la Coopérative de solidarité de la réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre, qui aura pour responsabilité de piloter des initiatives visant à améliorer les savoir-faire régionaux en matière de restauration et de mise en valeur du lac. La Coopérative servira en quelque sorte d'intermédiaire entre les promoteurs et la Table de diversification économique de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Un soutien financier sera offert afin que la coopérative puisse s'acquitter de ce mandat rapidement et efficacement.

Le ministre Blanchet a donc insisté sur la nécessité que la concertation qui s'exprimera dans une perspective d'action rapide et concrète se voit dotée de moyens clairs et suffisants : « Les différents niveaux d'administration local et régional disposent d'outils et de ressources matérielles, humaines et financières auxquels les acteurs engagés dans le processus devront faire appel. Sans parler au nom de la Table de diversification qui pilote le déploiement d'un fonds de 200 M\$, je me permets de le citer comme exemple de financement possible. La finalité de la démarche est tout autant économique

qu'écologique et celle-ci s'inscrit assurément dans une perspective de diversification », a-t-il déclaré.

« Par sa localisation géographique, la richesse de sa biodiversité et son potentiel sur les plans faunique et récréotouristique, le lac Saint-Pierre possède tous les atouts nécessaires pour devenir un catalyseur des efforts de développement de l'ensemble de la région. Je souhaite que les riverains du lac Saint-Pierre affichent leur fierté d'habiter un si beau coin de pays et qu'ils participent activement à la stratégie que j'annonce aujourd'hui. De l'état du lac Saint-Pierre dont nous prenons acte aujourd'hui à modèle à suivre tant au plan national qu'international, il ne tient qu'à nous de transformer un problème navrant en occasion de développement exemplaire », a conclu le ministre.